

Fiche action « schéma académique prévention de l'illettrisme »

1-Prévenir l'illettrisme

a-Conforter le rôle de l'école obligatoire

b-Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves de la maternelle au lycée

c-Mieux connaître et faire connaître le phénomène

2-Prendre en charge les jeunes et les adultes en situation d'illettrisme

a-Prendre en charge les jeunes de plus de 16 ans et les adultes en situation d'illettrisme

b-Conforter le rôle de la formation professionnelle

Direction 1 : Renforcer la formation

Direction 2 : Développer l'innovation et la recherche

Direction 3 : Accompagner le travail des enseignants

▶ Intitulé de l'action	Prendre en compte les difficultés d'apprentissage de la lecture dans le domaine de l'identification des mots et dans celui de la compréhension de l'écrit.
▶ période	Premier trimestre de l'année scolaire, action systématiquement reconduite chaque année.
▶ durée	De mi-septembre à mi-décembre, environ. Action pluriannuelle.
▶ objectifs visés, résultats attendus	Améliorer les compétences des élèves dans le domaine du décodage en lecture, viser l'automatisation de l'identification et de la production des mots (acquisition de la segmentation et des graphies simples et complexes) pour les élèves de CE1 et de CE2 repérés par les enseignants concernés et/ou connus des enseignants du RASED.
▶ moyens prévus, modalités de mise en œuvre de l'action	Les maîtres E de la circonscription, en liaison avec les maîtres de CE1-CE2. Dispositif massé de remédiation (s'inspirant des Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Ecriture d'A. Ouzoulias) pour les élèves repérés et pris en charge : trois séances hebdomadaires, pendant une dizaine de semaines, semaines d'évaluations diagnostiques et sommatives comprises. Renforcement de la cohérence pédagogique entre l'action des maîtres E et celle des maîtres des classes, création d'une synergie pour la prise en charge de la difficulté scolaire dans le domaine de la maîtrise de la langue (lecture : identification des mots et compréhension de l'écrit). Gestion du parcours scolaire des élèves en difficulté. Pilotage pédagogique par l'IEN et la CPC.
▶ méthodes, outils utilisés	Mise en cohérence et mutualisation des outils utilisés pour les séances de remédiation et pour l'évaluation des élèves (harmonisation sur le territoire de la circonscription). Séances de régulation de l'action pilotées par la CPC.
▶ Modalités d'évaluation de l'action	Résultats des élèves au terme de l'action. Pourcentage d'élèves en réussite et pourcentage d'élèves pour lesquels une poursuite de la prise en charge est nécessaire (dans le cadre d'une différenciation pédagogique au sein de la classe, de l'aide personnalisée, d'un PPRE, d'une aide spécialisée à dominante pédagogique).
▶ types de supports utilisés et/ ou à construire	Le groupe de travail a sélectionné des outils pédagogiques (d'enseignement ou d'évaluation) pouvant permettre d'atteindre les objectifs de l'action.
▶ modalités de diffusion, transfert, capitalisation, ...	Impulsion et pilotage au niveau de la circonscription.
▶ Public visé (nb, statut...), zone géographique concernée	Circonscription de Niort-Sud, Deux-Sèvres
▶ intervenants internes	IEN, CPC, maîtres E et enseignants de CE1-CE2 de Niort-Sud.
▶ contact	Dominique Barzotti, IEN Niort Sud (dominique.barzotti@ac-poitiers.fr)
▶ ressources	Josiane Tabone CPC Niort Sud (josiane.tabone@ac-poitiers.fr)